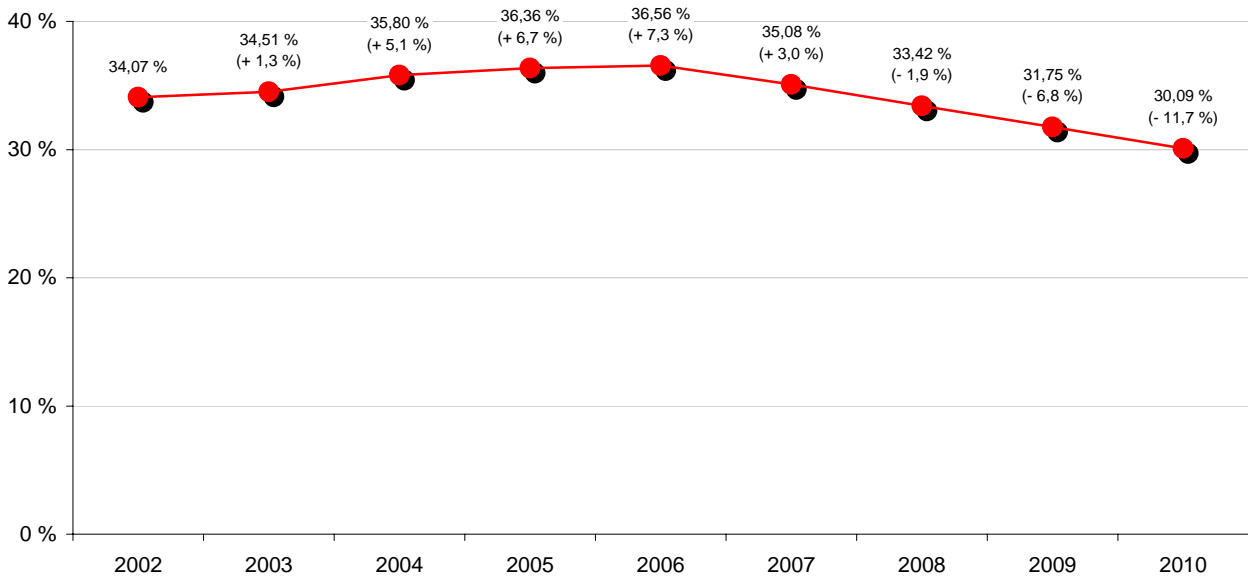


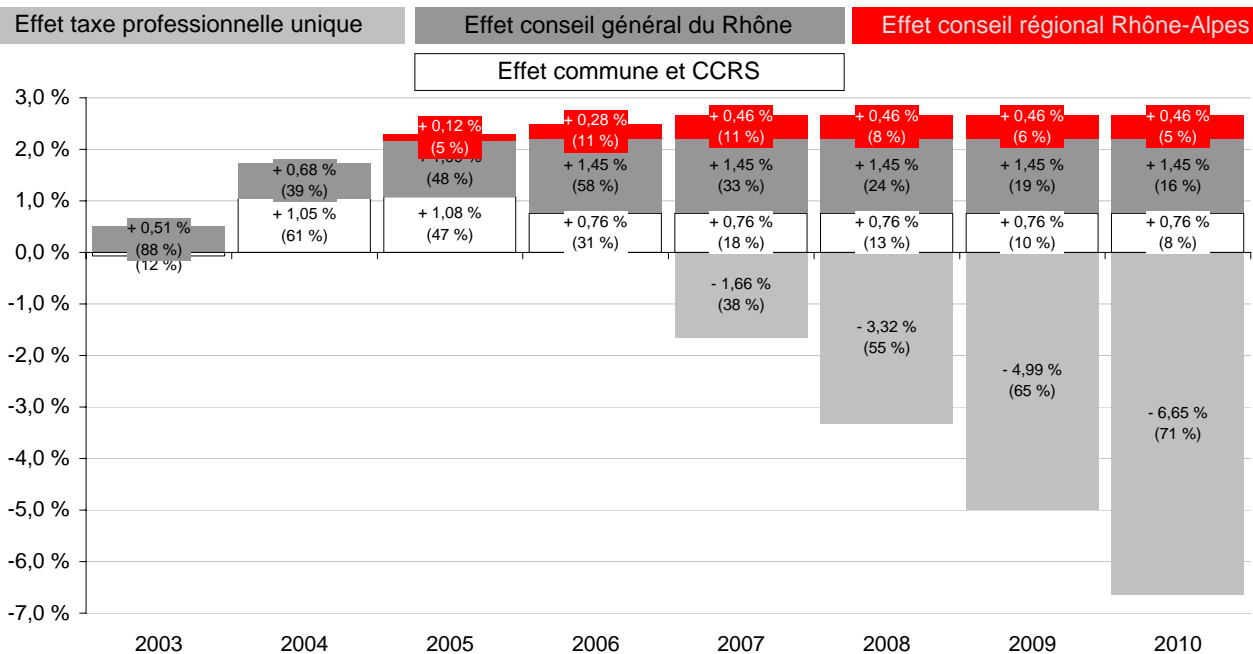
Evolution du taux global de taxe professionnelle entre 2002 et 2010



Exemple de lecture :

Le taux global de TP prend en compte tous les bénéficiaires de la taxe professionnelle. Ce taux passe de 34,07 % en 2002 à 35,08 % en 2007 ; la variation relative cumulée entre 2002 et 2007 est de + 3,0 %. Les données sont définitives de 2002 à 2007 ; pour les années suivantes, il est supposé le maintien des différents taux de TP (TPU, département du Rhône et région Rhône-Alpes) à leur niveau de 2007.

Explication de l'évolution du taux global de taxe professionnelle depuis 2002



Exemple de lecture pour 2007 :

La variation du taux global s'explique par le solde des variations de la commune et de la CCRS (effet cumulé : + 0,76 %), par la hausse du taux du département (effet cumulé : + 1,45 %), par la hausse du taux régional (effet cumulé : + 0,46 %), et par la TPU (effet cumulé : - 1,66 %) ; on a 35,08 % (taux 2007) = 34,07 % (taux 2002) + 0,76 % + 1,45 % + 0,46 % - 1,66 %. La variation des taux de la commune et de la CCRS explique 18 % de la variation entre 2002 et 2007 ; la variation du taux de TP du département en explique 33 % ; celle du taux de TP de la région en explique 11 % ; enfin, la TPU explique 38 % entre 2002 et 2007.